

MESSEAGER de TAITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

TAITI 10. — N° 15.

TE VEA NO TAITI.

TAITI 10 NO EPEREA.

On s'adresse à l'imprimerie.
Un an 48 fr. — Six mois 40 fr. — Trois mois 6 fr. —
Payables d'avance.

DIMANCHE 14 AVRIL 1861.

Auteurs 1 fr. la ligne.
Auteurs répétés moins pris.
Au comptant.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — État de commerce pendant le 1^{er} trimestre 1861. — Convocation de la Haute Cour indienne, pour le 15 mai. — État de la Douane pendant le 1^{er} trimestre 1861.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Extrait d'un jugement du Tribunal Correctionnel mixte. — Nouvelles étrangères : Une note de l'Américain (journal de Brest), sur le voyage, à Taiti, de la frégate l'*Izis*. — Nouvelles de Chine (traduction taïfaine). — Mouvements du Port. — Mercerie. — Avis divers. — Tableau d'abatage. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE.

Port de Papeete (Taiti).

DOUANES.

Premier Trimestre, 1861.

ÉTAT DE COMMERCE.

IMPORTATIONS.

Denrées et marchandises importées de France par navires français.	fr. — .-
Denrées et marchandises françaises	
ou étrangères.	
Importées de l'étranger par	
Produits des îles	
Du Protectorat.	
Etrangères au Protectorat.	
	Total des Importations.
	911,333 73

EXPORTATIONS.

Denrées ou marchandises françaises ou étrangères provenant de l'importation.	fr. — .-
Préduits de la Colonie et des îles du	
Protectorat, expédiés pour	
l'étranger	
Produits des îles étrangères, provenant d'importation, expatriés à l'étranger	
	Total des Exportations.
	432,192

MOUVEMENTS DE NAVIGATION.

	Nombr e de navires.	Tonnage	NOMBRE d'hommes d'équipage	NOMBRE de passagers
Entrée des Bâtiments.				
Femjōis.				
Du Protectorat.	17	4,839	99	47
Etrangers.	21	3,331	163	53
	38	3,370	264	99
Sortie des Bâtiments.				
Français.				
Du Protectorat.	16	969	105	31
Etrangers.	21	2,722	464	38
	37	3,691	569	69

TAXES DE DOUANE.

Droits perçus sur les	Liquides.	9,518 51
	Marchandises sèches.	19,658 45
	Droits d'entrepot.	4,097 39
	Gongs.	30 00
		Total 30,814 98

VU, L'ordonnateur
- faisant fonction de Directeur de l'intérieur,
TRILLARD,

Papeete, le 2 avril 1861.
Le Capitaine des Douanes, chef du Service,
Cn. Boué.

Pomare IV, Roi des îles de la Société et dépendances, et le Commandant, Commissaire Imperial, Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi de 1855,

Ordonnons :

La Haute Cour indienne s'assemblera, à Papeete, le 15 mai 1861, au lieu ordinaire de ses séances, pour tenir la deuxième session judiciaire de l'année 1861.

La présente ordonnance sera enregistrée au greffe de la haute cour, à la troisième section des services indiens, et publiée au *Messager*.

Papeete, le 8 avril 1861.

POMARE.

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Imperial aux îles de la Société,

E. G. de la RICHERIE.

Pomare IV, te Atiu vahine o te manu feaua Totaide e te manu feaua e ua māia, e te Tomana Avahua e te Empera, Ma te au i te manu haapao raa e te irava 11 o te ture no te mataihia 1865.

Te fauane nei:

E haaputapu mai te haava raa rahi Tahiti i Papeete nei, i te 15 no Me 1861, i te wai haapao hia no tona ra ma puputepu raa, e ravi e te rava raa piti o te puputepu raa haava raa no te mataihia 1861.

E papai hia teinei fauau raa i te fare toroa papai raa e te haava marahi, i te tubaha toro no te manu ohipa Tahiti, e fauau hia hoia no roto i te Vea.

Papeete, le 8 Avril 1861.

POMARE.

Te Tomana no te manu feaua Farani oceania, Avahua e te Empera i te manu feaua Totaide,

E. G. de la RICHERIE.

ANNÉE 1864.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie.

1^{er} TRIMESTRE

DIRECTION DE LA DOUANE.

ETAT résynthétisé indiquant le nombre de navires entrés et sortis du port de Papeete, la valeur des biens chargements d'importation, d'exportation, et le montant des droits payés sur ces divers chargements pendant le premier trimestre 1864.

NOMBRÉCLATURE DES BATIMENTS

DESIGNATION DES PAVILLONS.

V	NOM	TONNAGE DES BÂTIMENTS	NOMBRE DE BÂTIMENTS ENTRÉS.	NOMBRE DE BÂTIMENTS SOUS- SOINS.	TONNAGE DES BÂTIMENTS SOUS- SOINS.	NOMBRE D'INDIVI- DUES D'EQUIPAGES	NOMBRE DE PASSAGIERS ENRICHIS.	NOMBRE DE PASSAGIERS SOUS- SOINS.	VALEURS IMPORTEES EN PRODUITS DES ILES DU SOUDAN OU DU POURTUGAL	VALEURS IMPORTEES EN PRODUITS DES ILES DU SOUDAN OU DU POURTUGAL	VALEURS EXPORTEES EN PRODUITS DES ILES DU SOUDAN OU DU POURTUGAL	VALEURS EXPORTEES EN PRODUITS DES ILES DU SOUDAN OU DU POURTUGAL	MONTANT DES DROITS PERCUS.	CONGÉS.		
FRANÇAIS	BALEINERS.	40	11	4	1,325	458	114	53	28	26	87,059	36,039,73	27,247	4,934,519	30	
PROTECTORAT.	CABOTAGE.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
ANGLAIS	LONG-COURS.	3	3	3	344	4,131	12	31	7	7	1	10,386	11,386	1,386	1,386	35
AMÉRICAINS	LONG-COURS.	8	6	4	1,219	832	58	38	37	8	1	373,232	453,483	1,773	1,773	35
HAMBOURGIENS.	BALEINERS.	4	4	4	400	40	72	32	5	5	1	1,723	1,723	1,723	1,723	35
CHILIENS	LONG-COURS.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
HAVANIENS.	LONG-COURS.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
LES SOUS LE VENT.	CABOTAGE.	10	11	12	227	329	43	50	41	33	17,000	11,850,10	26,078	26,078	35	
TOPIAK.	TOPIAK.	38	37	37	3,770	3,691	364	165	99	69	194,060	53,580,73	219,708	219,484	4,007,39	
											914,520	1,72 c.	30,214 f. 49 e.	30,192 f. 49 e.		

A Papeete, le 2 avril 1864.

Le Capitaine des Douanes, chef du service:

Cu. Baas.

L'officier délégué faisant fonction de Directeur de l'Intérieur:

TRILLARD

(*) Dans le chiffre de 299,708 (produit des îles Protestant—épuration), est comprise la valeur des produits des îles éloignées au Protestant, excepté pendant le transit. Il n'a pas été possible d'en faire la distinction, parce qu'à la négociation, dans leurs manifestes de sorties, ne font pas de distinction.

Dans celui de 30,314 f. 08 (droits perçus), sont compris les droits perçus sur des marchandises entreposées avant le 1^{er} janvier 1864, et libérées à la renouvellement pendant le 1^{er} trimestre 1864.

Dimanche 14 avril 1861.

obiga aroha rahi ra, i teieni eoi mahana, no le mea e,
et reira tam biau no taito emu hor, e suañ arohi van,
et la tu hia na mandarai manu mat Pekin mai, et ua faasite
na taito emu hor, et taito emu hor, et taito emu hor,
vaki tane raa a-to-farani, te pupu ha mai et te Empereur
ra o Kang-Hi, i te manu orometa farasi imotuhi ra;
ua faasite mavis raa, e'vu tui ron lei reira, et ua raua e
faasuehue J tana obigia et reira ra.
la cra non.

Te Tesserare tuba, raaria rabi l'ini le moe,
DU MONTAIGNE.

DIRECTION DU PORT. — Papeete, 14 avril 1861.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

5 avril. Le transport à voiles la *Ressource*, capitaine5 dr. Le transport à voiles le *Baillier*, commandé par

M. Duprat, lieutenant de vaisseau.

DU COMMERCE.

5 avr. Golette du Protectorat, *Torito*, de 18 ton.
pat. Pape.26 avr. Trois-mâts-barque du Protectorat, *Sultan*, de
130 ton. capitaine Bewis.27 avr. Golette du Protectorat, *Favorise*, de 180 t.
27 dr. Bateaux golettes chilien, *Amitio*, de 131 ton. cap.
Buenos-Aires.8 avril. Golette américaine, *Général Morgan*, de

135 ton. cap. Congdon.

10 avr. Barge-golette du Protectorat, *Secret*, de 97 t.
capitaine Dunn.

*Mouvements du Port de Papeete, du jeudi 1 mars
au jeudi 11 avril 1861.*

NAUVEAU CHAQUE ENTRE.

5 avril. Le transport à voiles la *Ressource*, capitaine
Sauvage, venant de la Nouvelle-Calédonie.6 avr. Le transport à voiles le *Rouleur*, venant des îles
de l'est.

NAUVES DE COMMERCE ENTRÉES.

5 avr. Golette du Protectorat, *William*, de 44 ton.
patron Leon, venant des îles Amau, avec huile de coco
et sacre de perle.8 dr. Golette américaine, *Général Morgan*, de 138 t.
cap. Congdon, venant de la baie de Humboldt (Californie)
avec cuir, charbon, sucre, sel et de nombreux articles.10 avr. Barge-golette du Protectorat, *Secret*, de 97 t.
venant de l'archipel de Cook et de l'île Manga, avec un
chargement de bois de pays et des animaux.

NAUVES DE COMMERCE SORTIES.

4 avr. Chiru du Protectorat, *Molai*, de 11 ton. pat.
Lutera, pour la Côte de l'Est, commerce du tripan.4 dr. Golette de Borabora, *Mano*, no le roro, de

20 ton. patron Hata, pour Borabora.

9 dr. Golette du Protectorat, *William*, de 44 ton.
patron Leon, pour l'île Amau.

ÉTAT DES BESTIAUX

Abattus, à Papeete, du 1 au 8 avril 1861.

Date de l'abattage.	Nom des Bouchers.	Nom des propriétaires.	Lieu de résidence.	Spécies des bestiaux.	Nombre.	Marques.	Observations.
1er Avril.	Georges.	Administration.	Hilton.	Taureau.	4	sans marque	
2		Simpson.	Vache			S.	
3		Lehardi.	Papara.	Veau	4	L.	
5		Taiti Schene.	Punaauia.	Vache	1	T.	
6				Vache	1	T.	
7				Vache	1	T.	

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes,
DUMOIS DE LA VALLETTE.

Papeete, le 8 avril 1861.
Le Maréchal des logis, commandant la Gendarmerie,
B. Gauvin.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 1er au 8 avril 1861.

DATES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE. hauteur moyenne.	oscillation diurne.	TEMPÉRATURE. à 6 h. matin.	à 1 h. soir.	moyenne... de la journée.	Pluie.	Vents.
Lundi 1er.	761.7	4.3	28.2	32.3	27.3	26.8	
Mardi 2	760.4	4.5	24.0	30.3	26.6	26.8	
Mercredi 3	760.4	4.5	24.0	30.3	26.6	26.8	
Jeudi 4	760.6	4.2	25.4	31.2	26.9	26.4	
Vendredi 5	760.0	4.2	23.6	30.0	26.9	26.7	
Samedi 6	760.1	0.8	22.9	30.6	26.7	26.8	
Dimanche 7	759.5	4.1	23.6	32.4	28.0	26.8	

L'imprimeur Gérant. — H. HALLOT.

Papeete. Typographie du Gouvernement.